

Le chômage en Région bruxelloise en baisse pour le 10^{ème} mois consécutif

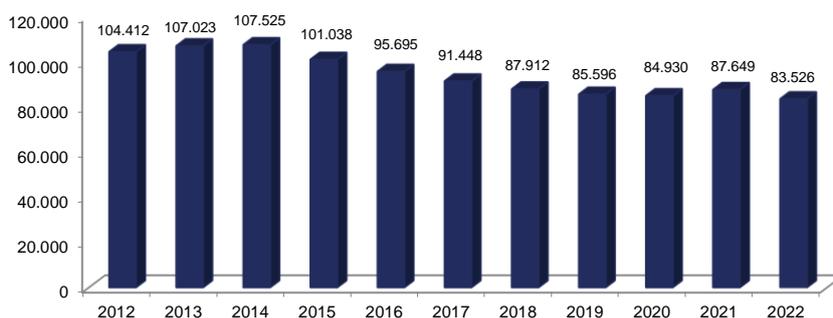
Le chômage chez les jeunes baisse de 7,5%

En mai 2022, la Région bruxelloise compte 83.526 chercheurs d'emploi, soit une diminution de 4,7% par rapport au mois de mai 2021, il s'agit du 10^{ème} mois consécutif de baisse du chômage. Actiris note également une baisse de 7,5% du chômage chez les jeunes (7.751 chercheurs d'emploi). Actiris a reçu directement 6.653 offres d'emploi, soit une augmentation de 49,7% par rapport à mai 2021.

Baisse du chômage notamment chez les jeunes bruxellois

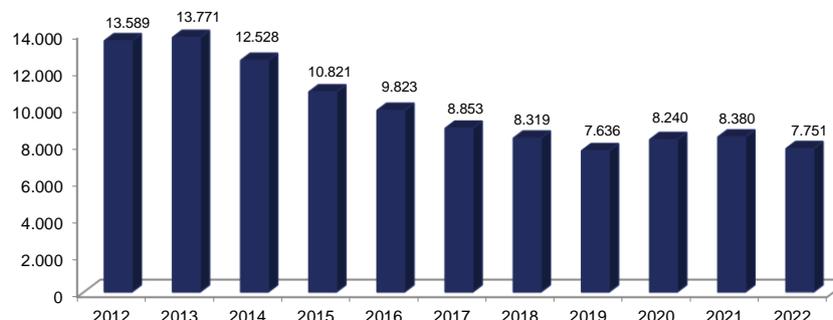
Fin mai, Bruxelles compte 83.526 chercheurs d'emploi pour un taux de chômage de 14,5%. Cela signifie une diminution par rapport à l'année précédente (-4.123 personnes, -4,7%). En variation mensuelle, on constate une diminution de 933 personnes (-1,1%). Le chômage des jeunes atteint quant à lui un taux de 20,1%. Bruxelles compte 7.751 jeunes chercheurs d'emploi en mai 2022, soit 629 de moins que l'an dernier (-7,5%).

Nombre de chercheurs d'emploi bruxellois pour le mois de mai



Source : Actiris, view.brussels

Nombre de jeunes chercheurs d'emploi (<25 ans) bruxellois pour le mois de mai



Source : Actiris, view.brussels

Même si on a assisté à une diminution du chômage temporaire et du droit passerelle à partir du 2^{ème} semestre 2021, le nombre d'utilisateurs est resté relativement important puisqu'en décembre 2021, on dénombrait toujours 21.000 salariés et 13.500 indépendants bruxellois ayant bénéficié de chacune de ces mesures.

Sur le 1^{er} trimestre de l'année 2022, on enregistrait à Bruxelles en moyenne 21.000 travailleurs au chômage temporaire et un peu moins de 3.000 indépendants bénéficiant du droit de passerelle. Si ces chiffres diminuent progressivement, ils restent non négligeables.

Dès lors, l'incidence sur les chiffres du chômage classique est actuellement plus limitée, puisque le recours au chômage temporaire permet aux entreprises de ne pas devoir procéder à des licenciements massifs. Pour bénéficier du chômage temporaire, les travailleurs ne doivent pas obligatoirement s'inscrire comme chercheurs d'emploi auprès des services publics de l'emploi.

Le taux de chômage

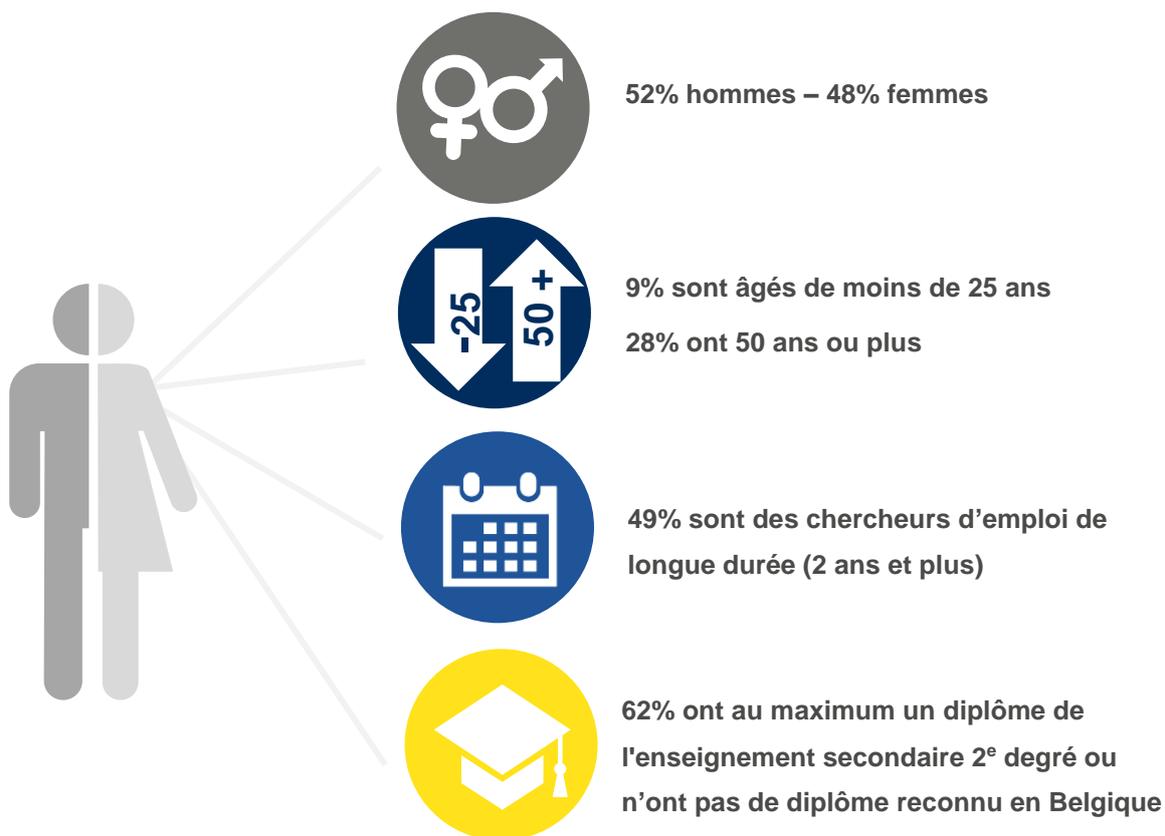
Fin mai 2022, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 14,5% (14,0% pour les hommes et 15,2% pour les femmes). En mai 2021, le taux de chômage s'établissait à 15,4%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la population active la plus récente, calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Le croisement de ces données nous indique que la population active a, en Région bruxelloise, augmenté en 2020 de 0,9% par rapport à l'année précédente.

Caractéristiques et évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin mai 2022, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 83.526 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une diminution par rapport à l'année précédente (-4.123 personnes, -4,7%).

On compte au cours du mois de mai 8.617 entrées dans le chômage (6.658 réinscriptions et 1.959 nouvelles inscriptions) contre 9.550 sorties, soit une diminution sur une base mensuelle du nombre de DEI de 933 personnes (-1,1%).



Principales caractéristiques et évolutions du chômage – mai 2022

		Mai 2022	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)		83.526	100,0%	-933	-1,1%	-4.123	-4,7%
Catégorie	DEDA ¹	52.549	62,9%	-262	-0,5%	-5.605	-9,6%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	4.604	5,5%	-230	-4,8%	-582	-11,2%
	Autres DEI	26.373	31,6%	-441	-1,6%	2.064	8,5%
Sexe	Hommes	43.686	52,3%	-686	-1,5%	-2.698	-5,8%
	Femmes	39.840	47,7%	-247	-0,6%	-1.425	-3,5%
Age	- 25 ans	7.751	9,3%	-446	-5,4%	-629	-7,5%
	25 - 49 ans	52.113	62,4%	-397	-0,8%	-2.656	-4,8%
	50 ans +	23.662	28,3%	-90	-0,4%	-838	-3,4%
Durée d'inoccupation	- 1 an	29.983	35,9%	-230	-0,8%	-2.779	-8,5%
	1 - 2 ans	12.458	14,9%	-314	-2,5%	-981	-7,3%
	2 ans +	41.085	49,2%	-389	-0,9%	-363	-0,9%
Niveau d'études	Faible ²	52.170	62,5%	-351	-0,7%	-1.985	-3,7%
	Moyen	17.446	20,9%	-501	-2,8%	-1.236	-6,6%
	Élevé	13.910	16,7%	-81	-0,6%	-902	-6,1%
Usagers du CPAS		12.114	14,5%	-239	-1,9%	1.663	15,9%
Taux de chômage	Total	14,54		-0,16		-0,85	
	Hommes	13,95		-0,22		-1,12	
	Femmes	15,24		-0,09		-0,53	

Source : Actiris, calculs view.brussels

On dénombre en Région bruxelloise 52.549 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 4.604 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 26.373 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces chercheurs d'emploi dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut, à partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement du SPP Intégration sociale, identifier les chercheurs d'emploi ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 83.526 DEI inscrits en mai 2022, 12.114 chercheurs d'emploi sont usagers du CPAS (soit 14,5% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 7.751 jeunes DEI, 2.120 sont usagers du CPAS, soit 27,4%.

On constate une diminution de -9,6% sur une base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate aussi une diminution annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (-582 unités, -11,2%). Le nombre des autres chercheurs d'emploi a augmenté de 8,5% sur une base annuelle.

¹ DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

² Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2nd degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

Augmentation du volume d'offres d'emploi directement reçues par Actiris

Actiris a reçu 6.653 offres d'emploi (OE) en mai 2022. On observe une augmentation de 49,7% du nombre d'offres d'emploi par rapport au mois de mai 2021 et c'est même le double du nombre de mai 2020. Sans tenir compte des offres d'emploi de type intérimaire, le niveau reste nettement supérieur par rapport au niveau du mois de mai 2021 (+35,3%) et du mois de mai 2020 (+107,2%).

Si la crise sanitaire a eu pour effet de réduire de manière importante les offres d'emploi et particulièrement dans certains secteurs d'activité tels que l'Horeca ou le commerce, on constate à nouveau une hausse importante des offres d'emploi.

Depuis plusieurs mois, on voit en effet que le volume des offres d'emploi reçues directement par Actiris a très fortement augmenté. La principale explication est liée à une amélioration de la capture des offres d'emploi de type « intérim ». En mai, Actiris enregistre 2.082 offres d'emploi reçues de type intérimaire alors que l'année passée ce volume était de 1.066 unités et de 224 unités en mai 2020.

Toutefois la hausse du volume des offres d'emploi reçues s'explique aussi par une reprise progressive et de plus en plus nette des activités qui a été observé par exemple pour les secteurs de l'horeca, du commerce, du transport ou encore de la construction.

Augmentation forte des offres reçues indirectement en raison d'un changement dans les critères de réception automatique des offres d'emploi par l'intermédiaire du VDAB

Depuis le mois de septembre 2021, Actiris réceptionne les offres d'emploi du VDAB de façon plus large : finie à la limitation aux fonctions critiques, aux offres ouvertes depuis plus de 40 jours, ou au lieu de travail en Région Bruxelles-Capitale ou dans la périphérie. Cela a entraîné une forte augmentation du nombre d'offres d'emploi reçues via le VDAB. En conséquence, le nombre total d'offres d'emploi (y compris celles reçues par le VDAB et le Forem et les sites partenaires) a fortement augmenté.

Nombre d'offres d'emploi reçues selon le canal – mai 2022

	Nombre	Variation annuelle	
		Nombre	%
OE reçues directement par Actiris	6.653	+2.209	+49,7
OE reçues du VDAB et du FOREM	81.688	+67.563	+478,3
OE reçues – sites partenaires (Jobat...)	19.454	+10.101	+108,0
Total	107.795	+79.873	+286,1

Source : Actiris, calculs view.brussels

Pour plus d'infos & contact :

Romain Adam – Porte-parole
0494 86 37 16
radam@actiris.be

Jan Gatz – Porte-parole
0479 40 75 68
jgatz@actiris.be

À la recherche de chiffres détaillés sur les chercheurs d'emploi et les offres d'emploi ?
Rendez-vous sur [ViewStat](#).

Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de view.brussels.

Pour plus d'informations : www.actiris.be